

Effectifs postsecondaires et attestations d'études décernées au N.-B.
Mars 2024



### Table des matières

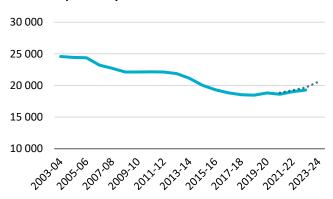
Universités publiques	2
Aperçu	2
Effectifs par établissement	3
Effectifs par âge et par sexe	3
Effectifs par domaine d'études	4
Attestations d'études décernées	5
Collèges publics	5
Aperçu	
Effectifs par établissement	6
Effectifs par âge et par sexe	6
Effectifs par domaine d'études	7
Attestations d'études décernées	
Programmes d'apprentissage	8
Aperçu	
Apprentis inscrits par âge et par sexe	8
Apprentis inscrits par grand groupe de métiers	9
Certificats décernés	10

#### Universités publiques

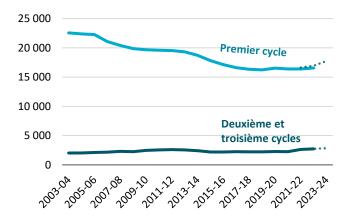
#### Aperçu<sup>1</sup>

Après près de deux décennies de baisse constante, les niveaux d'effectifs dans les universités du Nouveau-Brunswick entreprennent une remontée. Selon les estimations préliminaires de l'AUA, les effectifs dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick ont augmenté pendant trois années consécutives, dont une augmentation de 4,6 % en 2023-2024, la plus forte augmentation d'une année sur l'autre que la province a connue depuis des décennies.

#### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM²)

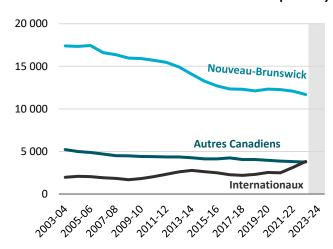


#### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par niveau d'études (CESPM²)

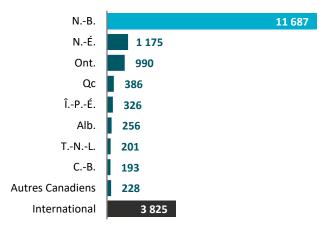


L'augmentation des effectifs est principalement due à l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux. Les estimations suggèrent que le nombre d'étudiants à temps plein titulaires d'un visa dans les universités du Nouveau-Brunswick en 2023-2024 était en hausse de 24,2 % d'une année sur l'autre, et de 119,8 % par rapport à 2018-2019. Entre-temps, les effectifs constitués d'étudiantes et d'étudiants néo-brunswickois et des autres provinces du Canada ont continué à diminuer régulièrement (bien que les estimations de ces totaux pour 2023-2024 ne seront pas disponibles avant la fin de 2024).

Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick selon le lieu de résidence antérieur (CESPM)



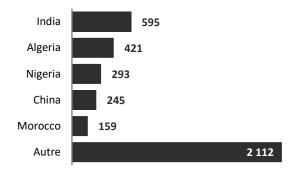
Résidence antérieure des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2022-2023 (CESPM)



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source(s): Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les lignes en pointillé représentent les estimations préliminaires de l'AUA.

#### Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2022-2023 (CESPM)



Malgré la récente tendance à la hausse, les niveaux d'effectifs des universités du Nouveau-Brunswick restent parmi les plus bas du pays, même si l'on tient compte de la taille de la population. Si cette situation s'explique en partie par le fait que la population de la province est relativement plus âgée, elle reflète également la faible proportion de jeunes du Nouveau-Brunswick qui s'inscrivent dans les universités de la province et le fait que les universités attirent relativement peu d'étudiants d'autres provinces.

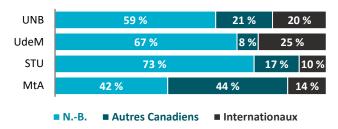
#### Effectifs par établissement<sup>3</sup>

Bien que le nombre total d'effectifs dans les universités ait augmenté de manière significative en 2023-2024, cette croissance n'a pas été répartie de manière égale entre les établissements. Selon les estimations, les effectifs à l'Université de Moncton (U de M) ont augmenté de 5,6 %, contre 5,2 % à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), 2,6 % à l'Université Mount Allison (MtA) et 0,8 % à l'Université St. Thomas (STU).

# Estimation des effectifs dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement (AUA)

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
MtA	2 359	2 379	2 412	2 475
STU	2 009	1 871	1 733	1 747
U de M	5 038	5 168	5 498	5 805
UNB	9 447	9 820	10 035	10 556

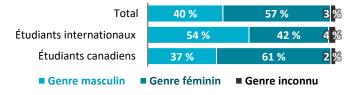
#### Résidence antérieure des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement – 2022-2023 (CESPM)



#### Effectifs par âge et par sexe4

Pour l'année universitaire 2021-2022, 57 % des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, 40 % étaient des hommes et 3 % n'ont pas indiqué leur sexe ou ont indiqué qu'ils étaient d'identité de genre autre. Cette répartition est sensiblement différente entre les étudiants étrangers et les étudiants nationaux.

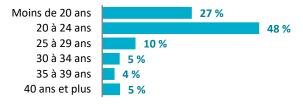
#### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par sexe – 2021-2022 (SIEP)



En ce qui concerne l'âge des étudiants, au cours des dernières années, la répartition de l'âge des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick a été la suivante :

- Relativement stable dans le temps
- Comparable à celle de la plupart des autres provinces

#### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par groupe d'âge – 2021-2022 (SIEP)



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source(s): Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Source(s): Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

#### Effectifs par domaine d'études5

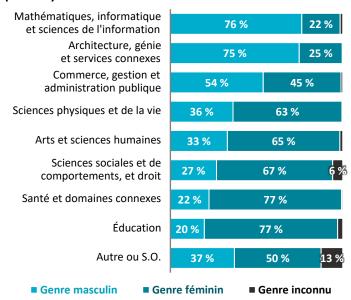
Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick compte une proportion nettement plus élevée d'étudiants universitaires inscrits à des programmes en éducation, en arts et en sciences humaines. Par ailleurs, la province compte nettement moins d'étudiants inscrits dans des programmes universitaires en commerce, en sciences sociales et dans des domaines d'études liés aux sciences, technologies, génies, mathématiques et sciences informatiques (STGM).

#### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (CESPM)

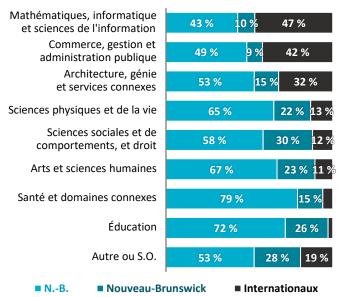
	Totale de 2022-23	Variation sur 5 ans
Éducation	1 754	+50,7 %
Arts et sciences humaines	2 881	-15,0 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	2 467	+5,2 %
Commerce, gestion et administration publique	3 311	+15,0 %
Sciences physiques et de la vie	1 760	-4,7 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 072	+45,5 %
Architecture, génie et services connexes	1 766	-7,2 %
Santé et domaines connexes	2 607	+8,6 %
Autre ou S.O.	1 649	-11,7 %
Total	19 267	+4,0 %

Au sein de la province, il existe des différences significatives en ce qui concerne le type de programmes universitaires auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s'inscrire. Alors que les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l'ingénierie, aux mathématiques et à l'informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l'éducation et aux sciences sociales et comportementales.

#### Sexe des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-23 (CESPM)



#### Résidence antérieure des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (CESPM)



<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Source(s): Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

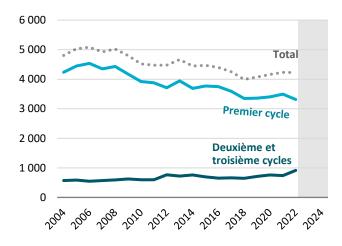
#### Attestations d'études décernées<sup>6</sup>

En 2022, 4 228 attestations d'études ont été décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick. En général, les tendances à long terme du nombre d'attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick ont été semblables à celles observées pour les niveaux d'effectifs; cependant, étant donné qu'il faut généralement plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, l'impact du récent afflux d'étudiants étrangers sur le nombre de diplômes ne se fera pas sentir avant au moins quelques années.

## Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2022 (CESPM)

	Total
Études de premier cycle	3 314
Certificat/Diplôme	280
Grade	3 034
Études de cycles supérieurs	914
Certificat/Diplôme	4
Grade	910
Total	4 228

# Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM)

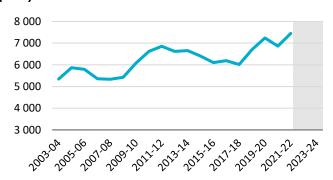


#### Collèges publics<sup>7</sup>

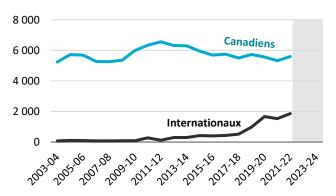
#### Aperçu<sup>8</sup>

Après une forte baisse pendant la majeure partie des années 2010, les effectifs dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick ont connu une croissance importante au cours des dernières années. Les estimations du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada suggèrent qu'entre 2017-2018 et 2021-2022, les effectifs dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 23,9 %. Ces augmentations sont principalement l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. Bien que les données en matière d'effectifs pour 2022-2023 et 2023-2024 n'aient pas encore été publiées, un certain nombre d'indicateurs et de rapports suggèrent que les niveaux d'effectifs ont probablement continué à augmenter.

# Effectifs dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)



# Effectifs des collèges publics selon le statut de l'étudiant au Canada (SIEP)

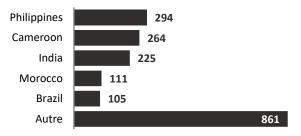


<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Source(s): Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les étudiants inscrits dans un programme d'éducation et d'acquisition de compétences de base, ou qui étaient inscrits dans des cours ne faisant pas partie d'un programme, sont exclus de toutes les statistiques présentées dans cette section.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Source(s) : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

#### Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick – 2021-2022 (SIEP)



Malgré la récente tendance à la hausse, les niveaux d'effectifs au collège au Nouveau-Brunswick, semblablement à ceux des universités, restent parmi les plus bas du pays, même si l'on tient compte de la taille de la population.

#### Effectifs par établissement<sup>9</sup>

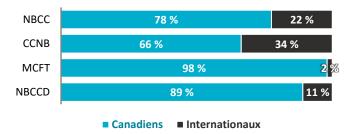
Bien que le Nouveau-Brunswick compte quatre collèges publics, la grande majorité des effectifs est concentrée dans deux établissements seulement : le New Brunswick Community College (NBCC) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). En 2021-2022, ces deux établissements accueillaient 95 % des effectifs inscrits dans les collèges publics de la province, le Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) et le Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick (New Brunswick College of Craft and Design, NBCCD) se partageant les 5 % restants.

#### Estimation des effectifs dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par établissement (SIEP)

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
NBCC	4 251	4 818	S.O.	S.O.
CCNB	2 220	2 235	S.O.	S.O.
CTFM	144	156	S.O.	S.O.
NBCCD	249	249	S.O.	S.O.

Bien que les estimations des effectifs pour 2022-2023 et 2023-2024 ne soient pas encore disponibles, étant donné que le NBCC et le CCNB accueillent la grande majorité des étudiants étrangers, il est probable que la majeure partie de la croissance des effectifs au cours des dernières années est attribuable à ces deux établissements.

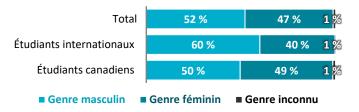
# Résidence antérieure des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick, par établissement – 2021-2022 (SIEP)



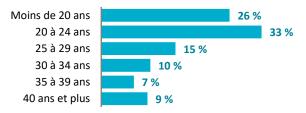
#### Effectifs par âge et par sexe<sup>10</sup>

Contrairement aux universités, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick comptaient presque autant de femmes que d'hommes. Pour l'année universitaire 2021-2022, 52% des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, 47% étaient des hommes et 1% n'ont pas indiqué leur sexe ou ont indiqué qu'ils étaient d'identité de genre autre. De plus, même si la majorité des personnes constituant les effectifs des collèges avait tendance à être plus jeune (moins de 25 ans), il était beaucoup plus fréquent que les personnes s'inscrivent au collège à un âge plus avancé par rapport à l'université.

### Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par sexe – 2021-2022 (SIEP)



# Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par groupe d'âge – 2021-2022 (SIEP)



<sup>9</sup>Source(s):

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Source(s): Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

#### Effectifs par domaine d'études<sup>11</sup>

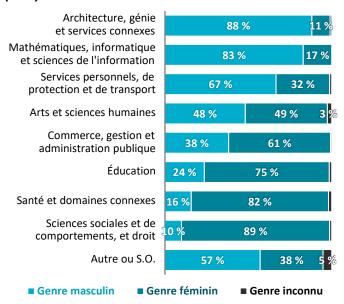
Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick a une proportion sensiblement plus élevée d'étudiants collégiaux inscrits dans des programmes liés à l'architecture et au génie et une proportion sensiblement plus faible dans des programmes liés aux arts et aux lettres ou aux sciences physiques et de la vie.

# Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2021-2022 (SIEP)

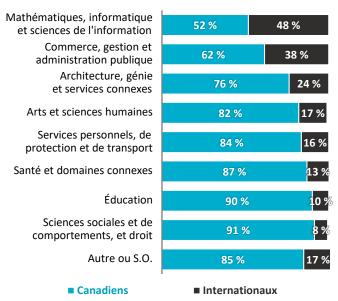
	Total de 2021-22	Variation sur 5 ans
Éducation	216	+200,0 %
Arts et sciences humaines	585	+50,0 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	492	+12,3 %
Commerce, gestion et administration publique	1 824	+33,9 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	579	-23,1 %
Architecture, génie et services connexes	1 890	+24,5 %
Santé et domaines connexes	1 104	+8,2 %
Services personnels, de protection et de transport	477	+3,1 %
Autre ou S.O.	282	+20,5 %
Total	7 449	+27,6 %

Au sein de la province, il existe des différences significatives en ce qui concerne le type de programmes auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s'inscrire. Alors que les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l'ingénierie, aux mathématiques et à l'informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l'éducation et aux sciences sociales et comportementales.

#### Sexe des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2021-2022 (SIEP)



#### Statut des effectifs canadiens dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2021-2022 (SIEP)

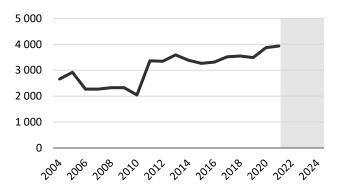


<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Source(s): Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

#### Attestations d'études décernées<sup>12</sup>

En 2021, 3 936 attestations d'études ont été décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick. En général, les tendances à long terme du nombre d'attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick ont été semblables à celles observées pour les niveaux d'effectifs; cependant, étant donné qu'il faut généralement plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, l'impact du récent afflux d'étudiants étrangers sur le nombre de diplômes ne se fera pas sentir avant au moins quelques années.

# Attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)

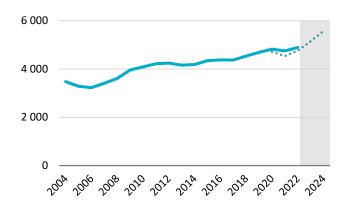


#### Programmes d'apprentissage

#### Aperçu<sup>13</sup>

Après avoir fortement diminué tout au long des années 1990, le nombre d'apprentis inscrits augmente avec régularité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 4 890 personnes étaient inscrites à des programmes d'apprentissage dans la province. Cela représente une augmentation de 3 % d'une année sur l'autre et de 15,3 % depuis 2012. Bien que les estimations de 2023 et 2024 n'aient pas encore été publiées, les données de la Direction de l'apprentissage et de la certification professionnelle du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail montrent que les niveaux d'inscription ont continué d'augmenter.

### Apprentis inscrits au 1er janvier de chaque année – Nouveau-Brunswick (SIAI<sup>14</sup>)

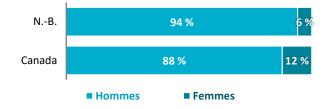


Malgré la tendance à la hausse, en janvier 2022, les niveaux d'inscriptions restaient parmi les plus bas du pays, même si l'on tient compte de la taille de la population (Apprentis enregistrés pour 100 000 habitants en janvier 2022 : 612 au Nouveau-Brunswick, alors qu'ils sont 863 au niveau national).

#### Apprentis inscrits par âge et par sexe<sup>15</sup>

Contrairement aux effectifs des universités et des collèges, ceux des programmes d'apprentissage sont fortement dominés par les hommes. En 2022, les hommes constituaient 95,4 % des inscriptions aux programmes d'apprentissage de la province. À l'échelle nationale, ce pourcentage atteignait 88,1 %. L'écart entre le pourcentage du Nouveau-Brunswick et celui de l'ensemble du pays s'explique en partie par le fait que de nombreux métiers à prédominance féminine, comme la coiffure, l'esthétique et l'éducation de la petite enfance, ne sont pas enseignés dans le cadre de programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick.

#### Apprentis inscrits par sexe – 2022 (SIAI)



<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Source(s): Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

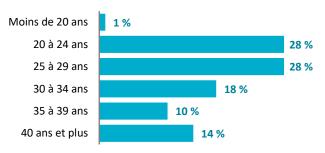
<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Source(s): Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) de Statistique Canada.

Les lignes pointillées représentent les estimations du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

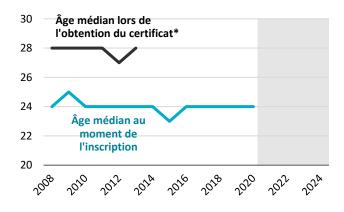
<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Source(s): Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) de Statistique Canada.

Par rapport aux étudiants des universités et des collèges, les apprentis inscrits étaient, dans l'ensemble, relativement plus âgés. En général, l'âge médian des apprentis au moment de l'inscription a toujours été proche de 24 ans, tandis que l'âge médian au moment de la certification généralement été proche de 28 ans.

#### Apprentis inscrits selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2022 (SIAI)



#### Âge médian (en années) des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick (SIAI)



<sup>\*</sup>Parmi les personnes qui ont achevé leur programme dans un délai deux fois supérieur à la durée habituelle du programme

#### Apprentis inscrits par grand groupe de métiers<sup>16</sup>

Si, dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick comptait relativement peu d'apprentis inscrits, il comptait parmi les provinces ayant le plus grand nombre d'apprentis mécaniciens-monteurs et de mécaniciens de véhicules automobiles par rapport à la taille de la population canadienne.

# Apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2022 (SIAI)

	Total de 2022	Variation sur 5 ans
Électriciens	1 080	+ 5,3 %
Mécaniciens de véhicules automobiles	876	+ 9,4 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	501	+ 5 %
Charpentier-menuisier	459	- 14 %
Mécaniciens-monteurs	354	+ 40,5 %
Soudeurs	243	+ 6,6 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	216	+ 20 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	186	+ 106,7 %
Mécaniciens d'équipement lourd	138	+ 48,4 %
Services alimentaires	108	+ 12,5 %
Autres	729	+ 23,4 %
Total	4 890	+ 12,0 %

Dans la plupart des grands groupes de métiers de la province, les femmes ne correspondaient qu'à 1 % à 5 % des apprentis inscrits. Les principales exceptions à cette tendance sont : les services alimentaires (34 %) et les métiers de soudeur (11 %) et charpentier (8 %).

# Sexe des apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2022 (SIAI)

	Hommes	Femmes
Électriciens	95 %	5 %
Entretien d'automobiles	96 %	4 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	96 %	4 %
Charpentier-menuisier	92 %	8 %
Mécaniciens-monteurs	97 %	3 %
Soudeurs	89 %	11 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	99 %	1 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	97 %	3 %
Mécaniciens d'équipement lourd	96 %	4 %
Services alimentaires	66 %	34 %
Autres	95 %	5 %

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Source(s): Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) de Statistique Canada.

#### Certificats décernés<sup>17</sup>

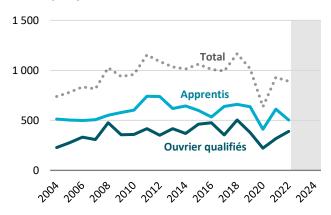
En 2022, 891 certificats ont été décernés à des apprentis inscrits et à des ouvriers qualifiés au Nouveau-Brunswick. Bien que la majorité de ces certificats aient été décernés à des apprentis (504), un nombre important de certificats ont également été décernés à des ouvriers qualifiés<sup>18</sup> (390).

# Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick – 2022 (SIAI)

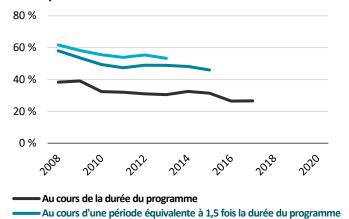
	Apprenti(e)	Ouvrier qualifié	Total
Dans un métier désigné Sceau rouge <sup>19</sup>	465	276	738
Dans les métiers non désignés Sceau rouge	36	117	153
Total	504	390	891

En général, la croissance du nombre de certificats décernés n'a pas suivi la croissance des niveaux d'inscriptions. Cette situation s'explique en grande partie par l'augmentation des taux d'abandon et par le fait que les personnes prennent plus de temps pour achever les programmes d'apprentissages. Cependant, malgré une légère baisse des taux de certification dans la province au cours des dernières années, les taux du Nouveau-Brunswick restent parmi les plus élevés du pays.

# Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick (SIAI)



# Taux de certification des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick



· Au cours d'une période équivalente à 2 fois la durée du programme

#### Taux de certification des apprentis inscrits

	Dans la limite de durée du programme (cohortes 2016 et 2017)	Dans 1,5 fois la limite de durée du programme (cohortes 2014 et 2015)	Dans 2 fois la limite de durée du programme (cohortes 2012 et 2013)
TNL.	7,6 %	23,3 %	35,9 %
ÎPÉ.	27,9 %	36,9 %	39,4 %
NÉ.	22,7 %	35,4 %	42,4 %
NB.	26,6 %	47,1 %	54,3 %
Qc	24,1 %	37 %	44 %
Ont.	23,3 %	34,4 %	33,4 %
Man.	15,6 %	35,7 %	45,5 %
Sask.	21,1 %	43,8 %	53,9 %
Alb.	13,3 %	30,2 %	39,1 %
СВ.	17,6 %	30,8 %	36,7 %
Territoires	16,2 %	32,9 %	44,2 %
Canada	20,1 %	33,6 %	39,5 %

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'apprentissage offerts au Nouveau-Brunswick, visitez le site Web du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Source(s): Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) de Statistique Canada.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> On entend par ouvrier qualifié une personne qui a travaillé dans un certain métier pendant un certain nombre d'années, sans nécessairement avoir été apprenti, et qui a choisi de passer l'examen d'évaluation des compétences requis dans son métier.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Les métiers Sceau rouge sont visés par exigences de formation et d'évaluation des compétences normalisées dans l'ensemble des provinces et territoires. Dans les provinces et territoires qui offrent l'examen normalisé, le candidat retenu se verra apposer un Sceau rouge sur son certificat provincial ou territorial. Les métiers non désignés comme métiers Sceau rouge ne sont pas soumis à des pratiques normalisées dans les provinces et territoires.